

Fiche n°4 : Le projet associatif

Généralités

A quoi sert le projet associatif ?

Le projet associatif sert à faire un point complet sur la situation du club à un instant précis. Il est un guide dans la vie du club, il donnera du sens à votre fonctionnement. Il est un des outils indispensables pour votre communication. C'est le dénominateur commun de ce qui sera entrepris. Il est l'élément moteur pour faciliter et maintenir l'engagement des bénévoles. Il permet de mettre des objectifs cohérents et de conduire des projets opérationnels viables.

Le **projet associatif est un ensemble de projets opérationnels.**

Il va faciliter la gestion du club, motiver l'adhésion au club, permettre son développement et enrichir sa communication.

Quelle est la durée d'un projet associatif ?

Nous vous conseillons un **projet pluriannuel** car c'est une démarche qui prend du temps, surtout la partie "diagnostic". Il est tout de même nécessaire de faire des réajustements chaque saison.

Chaque Olympiade est un bon repère temporel, surtout en tant qu'association affiliée à une Fédération Délégitaire.

Construire un projet associatif est une démarche lourde mais nécessaire, qui vous fera **gagner un temps précieux au quotidien et sera un gage de qualité.**

Sa construction se fera en fonction des disponibilités et des ressources. Afin d'être serein, **un planning doit être établi sur les différentes étapes.**

Qui dois-je mobiliser pour construire le projet associatif ?

Il est important que le projet associatif soit **construit ensemble** ; pour cela il est souhaitable de **construire une équipe, menée par un leader (chef de projet)** en mobilisant les différents profils du club (Dirigeant, Technicien, Bénévole, Salarié, Gymnaste, Juge etc...). Le projet sera ainsi le projet de TOUT le club et non pas la vision d'une seule personne ou d'une partie du Club.

(voir Annexe 1 : Le groupe de travail).

Construire son projet associatif

Afin de construire son projet associatif, plusieurs étapes sont nécessaires :

1. Définir l'identité du club *(Annexe 2 : Présentation du club)*

- Ses éléments d'identités
- Son historique
- Ses structures / lieux de pratiques
- Son organisation RH
- Ses adhérents
- Ses activités
- Son environnement
- Sa vie associative

2. Effectuer le diagnostic de son association

- Les statistiques *(Annexe 3 : Les statistiques)*
- Etat des lieux *(Annexe 4 : Etat des lieux)*
- Attentes et Besoins
- Les ressources
- Constat et Analyse *(Annexe 5 : Constat et Analyse)*

Formaliser son projet associatif

3. Mettre en œuvre le projet

Maintenant que l'état des lieux est analysé, vous avez une visibilité sur les actions à mener pour pérenniser votre club. Il vous faudra donc définir les axes et objectifs qui correspondent à ce que vous cherchez à atteindre à la fin du projet.

Pour cela :

→ Les axes (ou orientations)

Les axes stratégiques du projet seront les différentes orientations de votre projet associatif autour desquelles votre projet s'articulera.

→ Les objectifs généraux

Chaque axe stratégique (ou orientations) est décomposé en objectifs généraux. Ces objectifs définissent clairement l'intitulé de la fiche action concernée et aiguilleront la mise en œuvre des objectifs opérationnels.

→ Les objectifs opérationnels et les étapes

Ils correspondent à l'opérationnalisation du projet, soit sa mise en œuvre. Ce sont donc les différentes étapes clés du projet qu'il conviendra de lister et de compléter par des étapes, chacune répondant aux questions : Quoi ? Quand ? Qui ? Comment ? Combien ? Avec Quoi ?

(Voir Annexe 6 : Fiche action)

4. Rédiger son projet associatif

Le projet associatif, **document officiel de votre association doit être rédigé**. Son écriture sera facilitée par le travail effectué en amont à l'aide des annexes.

Chaque projet associatif est propre à chacun : il convient de s'approprier les documents et sa composition. Toutefois, il doit suivre le plan suivant ;

1. **La présentation de l'association**, à l'aide de l'annexe 2 ;
2. **Le diagnostic de l'association** qui amène vers les objectifs, à l'aide des annexes 3, 4, 5 ;
3. **Les projets** qu'il convient de mettre en avant grâce aux différents axes stratégiques, objectifs généraux et projets opérationnels qui découlent du constat et de l'analyse, à l'aide de l'annexe 6 Fiche action.
4. **Les ambitions** à long terme et **les plus values** issues du projet associatif.

Evaluer, suivre et faire un bilan de son projet associatif

L'évaluation

Lors de la rédaction de la fiche action, il est impératif **de définir des indicateurs** qui vont permettre l'évaluation du projet. Il en existe 3 sortes :

- Les indicateurs qualitatifs
- Les indicateurs quantitatifs
- Les indicateurs temporels

Le suivi

Lorsque le projet est pluriannuel, il est important d'effectuer **une évaluation intermédiaire chaque année afin de pouvoir ajuster** les différentes étapes et ainsi avoir une cohérence des divers indicateurs lors de **l'évaluation finale du projet**. (*Annexe 7 : Suivi des actions*)

Le bilan

Il est donc essentiel de marquer cette phase de clôture par un bilan de projet, pour atteindre les résultats escomptés. Le bilan aide donc à **mesurer les écarts, les impacts imprévus, et plus globalement les enseignements tirés du projet**, positives ou négatives soient-elles.

Documents utiles

Le guide du projet associatif
Annexe 1 : Groupe de travail
Annexe 2 : Présentation du club
Annexe 3 : Statistiques
Annexe 4 : Etat des lieux
Annexe 5 : Constat et Analyse
Annexe 6 : Fiche action
Annexe 7 : Suivi des actions
Annexe 8 : Budget
Présentation Webinaire - Projet Associatif

Opération QUALICLUB

Le projet associatif est un des documents majeurs de l'Opération Qualiclub.

Il est primordial pour :

- Obtenir la reconnaissance Argent (rédaction) ;
- Obtenir la reconnaissance Or (projet pluriannuel) ;
- Justifier des incontournables sur la partie "vitalité associative" de l'autoévaluation (recrutement, formation, réunions de suivi etc...) qui sont à spécifier dans le projet associatif.

CONTACT

Le Comité Régional Occitanie de Gymnastique vous accompagne dans votre démarche :

Manon WAWRZYNIAK,
Responsable du Pôle Développement

✉ ffgymoccitanie@gmail.com

☎ 06.36.10.86.83